



Royaume du Maroc
Secrétariat Général du Gouvernement
Direction de l'Imprimerie Officielle

**LOI RELATIVE
AUX ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES
ET AUX AUTRES FORMES D'HÉBERGEMENT
TOURISTIQUE**

Numéro 49

Edition 2016

**SERIE
«DOCUMENTATION JURIDIQUE MAROCAINE»**

SOMMAIRE

Dahir n° 1-15-108 du 18 chaoual 1436 (4 août 2015) portant promulgation de la loi n° 80-14 relative aux établissements touristiques et aux autres formes d'hébergement touristique

	Pages
Loi n° 80-14 relative aux établissements touristiques et aux autres formes d'hébergement touristique.	
Chapitre premier. – Des établissements d'hébergement touristique	2
Section première. – Définitions	2
Section 2. – Du classement et de l'exploitation des établissements d'hébergement touristique	4
Section 3. – Des résidences immobilières adossées à un établissement d'hébergement touristique	10
Chapitre II. – Des restaurants touristiques	13
Chapitre III. – Des autres formes d'hébergement touristique ...	14
Chapitre IV. – De la déclaration des arrivées et des nuitées dans les établissements d'hébergement touristique et dans les autres formes d'hébergement touristique	17
Chapitre V. – Des infractions et des sanctions	18
Chapitre VI. – De la représentation	22
Chapitre VII. – Dispositions transitoires et finales	24